

TROILUS FAIT PROGRESSER LE FINANCEMENT DU PROJET EN OBTENANT DEUX LETTRES D'INTENTION SUPPLÉMENTAIRES POUR DES PRÊTS D'UN MONTANT MAXIMUM DE 500 MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS AUPRÈS DES ORGANISMES SCANDINAVES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION FINNVERA (FINLANDE) ET EKN (SUÈDE)

Le 19 novembre 2024, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société » TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5R) a le plaisir d'annoncer de nouveaux progrès dans sa stratégie de financement de projet grâce à l'obtention de deux lettres d'intention, l'une de Finnvera plc (« Finnvera »), l'organisme officiel de crédit à l'exportation de la Finlande, pour un prêt d'un montant maximum de 300 millions de dollars américains, et l'autre de l'organisme suédois de crédit à l'exportation (EKN) pour un prêt d'environ 200 millions de dollars américains. Ces lettres d'intention ont été présentées pour soutenir le développement du projet Troilus d'or et de cuivre (le « projet »). Ces nouvelles lettres d'intention font suite à celle d'Euler Hermes pour un prêt d'un montant de 500 millions de dollars américains, dont l'obtention a été annoncée le 13 novembre 2024. Elles renforcent l'approche stratégique de la Société visant à obtenir un financement complet pour le développement du projet.

Points saillants :

- Troilus a reçu une lettre d'intention de Finnvera, l'organisme officiel de crédit à l'exportation de la Finlande, confirmant son admissibilité de principe à une garantie de prêt non lié d'un montant maximum de 300 millions de dollars américains pour soutenir le financement du projet.
- Le soutien de Finnvera est conditionnel à l'établissement de partenariats stratégiques avec un fournisseur d'équipement finlandais et avec Boliden, l'une des plus grandes fonderies d'Europe, qui possède des exploitations de cuivre en Suède et en Finlande. Cette collaboration prévoit l'acquisition d'équipements auprès du fournisseur finlandais pour un montant compris entre 50 et 100 millions de dollars américains, ainsi qu'un accord d'enlèvement pour l'achat de concentrés de cuivre et d'or avec Boliden, d'une durée de 10 ans et d'une valeur annuelle estimée à environ 200 millions de dollars américains.
- L'organisme suédois de crédit à l'exportation (EKN), en parallèle avec Finnvera, fournit un financement d'environ 200 millions de dollars américains ou jusqu'à 25 % de l'accord d'enlèvement avec Boliden en vertu de la garantie de crédit sur les matières premières de la Suède.
- Ce financement est également assujéti à une vérification diligente, raisonnable et habituelle, notamment sur les plans économique, technique, environnemental, social et de la gouvernance.
- Les lettres d'intention de Finnvera et d'EKN s'ajoutent à la lettre d'intention d'Euler Hermes pour un prêt de 500 millions de dollars américains, garantissant le soutien d'organismes de crédit européens de premier plan et renforçant considérablement la capacité de Troilus à exécuter ses plans de mise en valeur.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a déclaré : « Grâce aux lettres d'intention de Finnvera et d'EKN pour des prêts d'un montant total de 500 millions de dollars américains, nous bénéficions maintenant d'un soutien de principe représentant un pourcentage important des dépenses en capital totales du projet. Cela démontre une fois de plus la force et l'importance stratégique du projet Troilus à l'échelle internationale. Les partenariats avec les organismes de crédit à l'exportation finlandais, suédois et allemand soulignent la solidité des fondements du projet et la confiance que ces institutions mondiales accordent à Troilus. Alors que nous progressons vers l'obtention d'un financement complet pour les travaux de construction, nous sommes confiants dans notre approche et fiers de voir Troilus reconnue comme un actif nord-américain essentiel pour le cuivre et l'or dans la chaîne d'approvisionnement mondiale. »

Troilus reste concentrée sur la finalisation de sa stratégie de financement et sur l'avancement du projet Troilus. Ces récentes lettres d'intention constituent une base solide, et la Société est impatiente de communiquer de nouvelles informations sur ce programme de financement à multiples facettes dans les semaines et les mois à venir.

Auramet International, Inc continue de contribuer à la structuration, au recensement et à la mobilisation de participants potentiels au financement.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 t/pj, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés concernant la nature non contraignante de la lettre d'intention et la probabilité que des engagements de financement contraignants soient pris dans les délais prévus ou même qu'ils ne soient pas pris du tout; les plans de mise en valeur, la possibilité d'élargir l'envergure du projet, le projet devenant un projet minier phare pour l'Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales et des réserves; la réalisation des estimations des ressources minérales et des réserves; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; les coûts des activités futures; les dépenses en capital et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité attendue des investisseurs de continuer à bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales; le calendrier et le montant estimé des explorations futures;

et les résultats anticipés du programme de forage 2024 de la Société et leur impact possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, des réalisations ou du rendement explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraînent un accroissement des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedarplus.ca. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.